



Bornes de recharge pour véhicules électriques

La commune de Vars est équipée de deux bornes de recharge.

Où sont situées les bornes ?

- Parking de l'école
- Place du Piloni

Comment ça marche ?

Télécharger l'application gratuite MOBiVE dans votre App Store ou Google Play Store.

Abonné	Non-abonné
<p>En tant qu'abonné, l'utilisateur bénéficie d'un tarif préférentiel.</p> <ul style="list-style-type: none">- Créer son compte MOBiVE sur www.mobive.fr- Réception du Badge MOBiVE par courrier- Activation du Badge MOBiVE depuis le compte client MOBiVE <p>L'abonné recharge son véhicule grâce à son Badge MOBiVE ou à l'application mobile MOBiVE.</p> <p>Il est ensuite débité une fois par mois.</p>	<p>En tant qu'utilisateur occasionnel, un usager peut utiliser l'application Smartphone MOBiVE sans inscription.</p> <ul style="list-style-type: none">- Télécharger l'application Smartphone MOBiVE sur Play Store ou Apple Store- Renseigner les coordonnées de sa carte bancaire sur l'application- Pas besoin de s'inscrire au service MOBiVE <p>Paiement de la session de charge à l'aide d'une carte de crédit sur l'application.</p>

Quels sont les tarifs ?

	Abonné	Non-abonné et itinérant*
Carte d'abonnement (TTC)	18€	-
Coût de connexion incluant la première heure de charge (TTC)	2€	3.50€
La minute supplémentaire (TTC)	0.03€	0.04€

*Tarif itinérant : ne tient pas compte des coûts éventuels de service appliqués en sus par votre opérateur de mobilité

Pour plus de renseignements :

- Par téléphone : 0 811 230 123 (service disponible de 7h à 22h – 7j/7)
- Sur internet : www.mobive.fr